

**Déclaration commune**  
**des missions d'observation de l'Union africaine, de l'Organisation internationale de la Francophonie, de l'Organisation de la Conférence Islamique, de la Ligue des Etats Arabes, de l'Union du Maghreb Arabe et de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens, à l'élection présidentielle du 18 juillet 2009 en Mauritanie**

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Dakar, signé, le 4 juin 2009, sous l'égide du Président de la République du Sénégal, S.E. Me Abdoulaye Wade, et du Groupe international de contact, entre les trois pôles représentant les principales forces politiques mauritaniennes, l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Organisation de la Conférence Islamique, la Ligue des Etats Arabes, l'Union du Maghreb Arabe et la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens ont déployé des observateurs sur l'ensemble du territoire mauritanien à l'occasion de l'élection présidentielle du 18 juillet 2009.

Les missions d'observation citées saluent le sens de l'intérêt général manifesté par l'ensemble de la classe politique mauritanienne. Elles se félicitent du climat de sérénité et de responsabilité dans lequel s'est tenu ce scrutin, ainsi que du bon déroulement des opérations de vote. Elles constatent, par ailleurs, avec satisfaction, la volonté des Mauritaniens, en particulier des femmes et des jeunes, de participer activement à cette échéance électorale.

Au terme de leur mission, les observateurs ont fait les constats suivants :

- un bon fonctionnement des bureaux de vote ;
- une maîtrise correcte des procédures par les présidents et membres des bureaux de vote ;
- une participation avérée des représentants de la CENI ;
- une présence importante des délégués des candidats ;
- la transparence et la rigueur des opérations de dépouillement.

Les missions d'observation citées ont néanmoins constaté un certain nombre d'insuffisances, concernant notamment

- une présence parfois envahissante des forces de l'ordre dans certains centres et bureaux de vote,
- la présence de militants de certains candidats à proximité de plusieurs bureaux donnant à des électeurs des consignes de vote à l'aide de bulletins scannés,
- un nombre important de cartes d'électeur non distribuées,
- le nombre limité d'observateurs nationaux,

Au regard de ces constats, les missions d'observation des organisations citées recommandent, dans la perspective de futures échéances électorales :

- la poursuite de la formation des membres des bureaux de vote,
- la mise à jour régulière du fichier électoral,
- une définition plus claire des critères de validation des bulletins de vote afin d'éviter des interprétations divergentes selon les bureaux de vote et la suppression de la case du vote neutre,
- l'intensification des actions de sensibilisation des populations aussi bien aux procédures de vote qu'aux enjeux des élections,

Tout en se félicitant du déroulement satisfaisant des opérations de vote, les missions d'observation des organisations citées exhortent les candidats à recourir aux voies légales en cas de contestation et souhaitent que cette élection puisse ouvrir la voie à une vie politique apaisée impliquant toutes les forces politiques du pays.

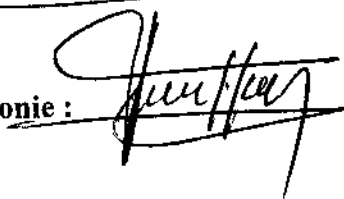
Les organisations citées encouragent vivement la classe politique mauritanienne à poursuivre le dialogue national inclusif, conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord de Dakar.

Nouakchott, le 20 juillet 2009

Pour l'Union africaine :  
L'Ambassadeur Anatole G. TIENDREBEOGO



Pour l'Organisation Internationale de la Francophonie :  
Le Président Pierre BUYOYA



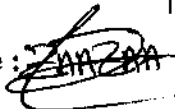
Pour l'Organisation de la Conférence Islamique  
L'Ambassadeur Habib KAABACHI



Pour la Ligue des Etats Arabes :  
L'Ambassadeur Chedli NEFATI



Pour l'Union du Maghreb Arabe :  
Besma ZAAZAA



Pour la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) :  
Ali Z. B. GHANDOR

